

**14.3447**

**Motion Barazzone Guillaume.
Aktivitäten der Schweizerischen Post
im Ausland. Für die Einhaltung
der vom Bundesrat festgelegten
Grundsätze sorgen**

**Motion Barazzone Guillaume.
Activités de la Poste suisse
à l'étranger.
Faire respecter les conditions
fixées par le Conseil fédéral**

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 15.06.16

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 15.12.16

Barazzone Guillaume (C, GE): Depuis 2004, la Poste suisse, au travers de sa filiale française Car postal France, exploite en France les réseaux de transports publics urbains de sept agglomérations ainsi que les services de transports interurbains de voyageurs dans cinq régions de la moitié est de la France, entre l'Alsace et la Méditerranée.

La question que je pose dans ma motion est de savoir si l'activité actuellement déployée par Car postal France est en adéquation avec les objectifs stratégiques que le Conseil fédéral a posés le 14 décembre 2012. Ceux-ci indiquent que la Poste doit générer "une croissance rentable" et "peut poursuivre ses activités à l'étranger dans le secteur des transports publics à condition que les risques restent supportables et qu'une rentabilité durable soit garantie". Ce faisant, elle doit agir "dans l'intérêt d'une concurrence

AB 2016 N 1113 / BO 2016 N 1113

équitable". Une participation à l'étranger doit en outre renforcer "l'activité principale en Suisse" et garantir "la valeur de l'entreprise".

Dans sa réponse à ma motion, le Conseil fédéral affirme que l'entreprise compte en effet 15 filiales, qu'elle emploie 900 équivalents temps plein et qu'elle est propriétaire de plus de 630 véhicules en France. De plus, il indique que l'entreprise a généré un chiffre d'affaires de 80 millions de francs, tout en précisant que le potentiel de croissance en Suisse est limité et que c'est la raison pour laquelle Car postal France essaie de conquérir des marchés en France.

Le Conseil fédéral ajoute que Car postal France poursuit une évolution constante et peu risquée et que cette filiale parvient à accroître continuellement son chiffre d'affaires grâce à l'obtention de nouvelles lignes, et qu'elle présente dorénavant des résultats positifs. Je pose donc une question à Madame la conseillère fédérale Doris Leuthard: qu'en est-il vraiment de la rentabilité de Car postal France? La filiale a reçu beaucoup d'argent de la part de sa société mère, en l'occurrence la Poste suisse, et il est extrêmement important de s'assurer que la Poste, via sa filiale française Car postal France, ne perde pas d'argent et que l'exploitation des différentes lignes en France rapporte, à terme, de l'argent à la société mère, la Poste suisse.

C'est la raison pour laquelle je demande au Conseil fédéral, par ma motion, de s'assurer que les objectifs stratégiques soient remplis par la filiale française de la Poste suisse, Car postal France, et surtout qu'elle puisse enfin nous communiquer – parce que j'ai épluché tous les rapports de Car postal France sans rien trouver à ce sujet – quelle est la rentabilité et quels sont les revenus effectifs de Car postal France, car les rapports ne parlent que du chiffre d'affaires. Nous voulons éviter que les activités à l'étranger coûtent trop d'argent et en fassent perdre à la Poste suisse, qui doit principalement développer son activité en Suisse.

A titre personnel, je n'ai rien contre le fait que la Poste suisse puisse conquérir de nouveaux marchés à



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2016 • Elfte Sitzung • 15.06.16 • 15h00 • 14.3447
Conseil national • Session d'été 2016 • Onzième séance • 15.06.16 • 15h00 • 14.3447



l'étranger, mais il faut, en tout cas sur une moyenne de plusieurs années, que ces activités soient rentables. Or, cela n'avait pas l'air d'être le cas au moment où j'ai déposé ma motion. J'espère que le Conseil fédéral pourra nous répondre et nous indiquer enfin à combien se monte la rentabilité de ces opérations et pas uniquement le chiffre d'affaires, car celui-ci ne reflète pas encore la rentabilité.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de bien vouloir accepter cette motion.

Leuthard Doris, Bundesrätin: Ich bitte Sie namens des Bundesrates, diese Motion abzulehnen. Die Fragen, die Herr Nationalrat Barazzone aufgreift, sind sicher berechtigt, aber wir kommen zum Schluss, dass sich hier die Postauto Schweiz AG mit ihren Aktivitäten volumäglich innerhalb der Vorgaben des Bundesrates bewegt. Es ist so, dass der Markt für Postauto Schweiz in der Schweiz sehr beschränkt, sehr kompetitiv ist. Wir wissen auch, dass es in diesem Bereich um grössere Investitionen geht, gerade auch im Bereich der Digitalisierung. Das wird gerade auch in Genf gewünscht und ist kundenfreundlich. Es ist natürlich so, dass man Systeminvestitionen viel besser amortisieren kann, wenn man sie auch noch in anderen Märkten einsetzen kann. Das macht die Postauto Schweiz AG. Sie hat zum Beispiel im Jahr 2015 in Sète, Südfrankreich, eine weitere Ausschreibung gewonnen und kann damit eben die Investitionen in Fahrgastinformationssysteme schneller amortisieren. Davon profitiert der Schweizer Steuerzahler. Insofern sind wir der Meinung, dass diese zusätzlichen Tätigkeiten zum Ertragsstandbein in der Schweiz beitragen.

Wir sind mit Ihnen einig, dass man hier sicher vorsichtig sein muss. Diese Aktivitäten sind regelmässig auch Bestandteil der Diskussionen mit der Geschäftsleitung und mit dem Verwaltungsrat der Schweizerischen Post AG. Mittlerweile gibt es einen Umsatz von 90 Millionen Franken mit diesen Aktivitäten. Der Ebit von Car postal France ist positiv. Insofern glauben wir auch gerade wegen des Schweizerfrankens und des tiefen Eurokurses, dass das im Moment ein Business ist, das wir unterstützen sollten.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 14.3447/13657)

Für Annahme der Motion ... 96 Stimmen

Dagegen ... 83 Stimmen

(5 Enthaltungen)